

un moyen, souverainement efficace, et par lequel je m'acquitterai totalement de mon obligation: secourir les Missions, me faire apôtre par la prière; et cela je le puis.

Je le puis, quelles que soient mes occupations, ma condition sociale, moi qui ai le bonheur de communier tous les mois, toutes les semaines, peut-être même tous les jours.

Je le puis, moi, malade, moribond, cloué sur mon lit de souffrance!

Je le puis surtout moi, religieux, religieuse, qui vit dans un commerce si intime avec Dieu; moi surtout, son prêtre, son apôtre!

Or, remarquons-le, dans la question de l'apostolat, si les moyens humains sont certes de toute nécessité, une chose l'emporte cependant: la prière; car, comme dit l'apôtre: "Ce n'est ni celui qui sème, ni celui qui plante, qui fait pousser la semence, mais celui-là seul qui peut lui donner de croître: Dieu!"

Pourquoi prier pour l'Extrême-Orient?

Sans doute toutes les Missions ont droit à notre aide, et sont également dans le besoin, mais prier pour la conversion de l'Extrême-Orient est d'autant plus nécessaire que les 561 millions d'habitants qui peuplent ces pays:

Ne sont plus des sauvages, et qu'ils acquièrent de jour en jour une influence plus considérable dans le monde;

Que ces populations intelligentes, laborieuses, industrielles, pleines de ressources, commencent seulement à s'intéresser, mais avec une extrême avidité, à tous les mouvements de pensée de l'Europe;

Que les propagandes protestantes, musulmanes, matérialistes, athées, s'y livrent libre carrière, induisant ces millions d'âmes en erreur, et si on les laisse faire, nous fermant à jamais peut-être, l'entrée de ces coeurs qui cherchent la vérité;

Qu'enfin les mouvements nationalistes qui ébranlent de plus en plus l'Asie, rendent aussi plus nécessaire l'établissement prompt et solide d'une Eglise catholique indigène, avec sa hiérarchie complète.

Comment faire pour aider à la conversion de l'Extrême-Orient?

Entrer dans "l'Oeuvre de messes et croisade de prières pour la conversion de la Chine, du Japon et des pays adjacents", confiée par Sa Sainteté Pie XI à l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance ou Trappistes, qui compte déjà plus de cent soixante-quinze mille associés au Canada seulement et a obtenu l'adhésion presque unanime de l'épiscopat.

Les conditions d'admission sont les suivantes:

1. L'inscription nominale (noms et prénoms en toutes lettres) sur le registre de l'Oeuvre dans un centre.